

MSN/AFP du 20/04/2025

La France, championne du monde de la dépense inutile

© AFP

Bienvenue dans le gouffre insondable de vos impôts engloutis. Cette semaine, le gouvernement a promis 40 milliards d'économies. C'est bien. C'est même louable. Mais après des années de laxisme budgétaire, il fallait bien que quelqu'un dise « *nous ne produisons pas assez* » ou « *nous ne travaillons pas assez* ». C'est tombé sur le Premier ministre, contraint de jouer au père-la-rigueur. Pendant ce temps, l'État continue de mener grand train, incapable de se réformer, et donnant de plus en plus l'impression qu'il préfère faire les poches du contribuable que couper dans son propre gras.

Commençons par les agences et opérateurs publics. Au concours Lépine de la bureaucratie, la France décroche la médaille d'or. Dans la catégorie « machins inutiles », l'État français est imbattable. Tenez-vous bien : 103 agences, 434 opérateurs, 317 organismes consultatifs — et encore, la liste est non exhaustive. Le Sénat tente de faire le tri dans ce capharnaüm via une commission d'enquête. Bon courage à eux.

Qui sont-ils, à quoi servent-ils... et surtout, combien ça coûte ? Entre 80 et 107 milliards d'euros par an. Pour quoi ? Pour faire tourner un mini-État dans l'État, peuplé de plus de 400 000 agents. De quoi administrer un petit pays. Mais pour quels résultats ? C'est là que ça pique. Car au-delà de la gabegie financière, c'est l'inutilité de certains de ces organismes qui crève les yeux.

Prenez le Conseil économique, social et environnemental : plus de 40 millions d'euros par an pour une maison de retraite dorée pour personnalités politiques en pré-retraite. Autre exemple : l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Un nom ronflant pour une usine à gaz bureaucratique, où l'on produit plus de rapports que de résultats concrets. Idem pour l'ADEME, censée piloter la transition écologique. Résultat : des subventions qui arrosent à tout-va des projets plus douteux que durables.

Et ce que je viens de vous énumérer, ce n'est même pas le fond du problème. C'est la partie visible de l'iceberg bureaucratique. Car derrière cette façade déjà bien chargée, il y a les mastodontes. Prenons France Travail, ex-Pôle emploi : Budget en hausse, recrutements à la pelle... mais toujours aussi peu d'efficacité. Offres illégales, recrutements bidons, accompagnement défaillant,

et pour couronner le tout : un rapport au vitriol de la Cour des comptes, qui pointe son inefficacité à ramener les chômeurs vers l'emploi. Et pourtant, les moyens sont là : 7 milliards d'euros, 56 000 agents, dont 37 000 censés accompagner les demandeurs d'emploi.

Alors pose la question, que tout le monde s'est déjà posée au moins une fois dans sa vie : qui, franchement, a déjà trouvé un emploi grâce à France Travail ? Si vous avez la réponse, écrivez-nous. On en fera une chronique.

Le coût de l'immigration

Et puis il y a l'éléphant dans la pièce, celui dont personne n'ose parler : le coût de l'immigration. Jamais intégré dans les débats budgétaires, toujours relégué à la marge... alors qu'il représente des dizaines de milliards d'euros chaque année. L'exemple le plus absurde ? Un milliard d'euros par an pour financer des associations qui sabotent notre politique migratoire.

Voilà donc quelques pistes, au cas où le gouvernement chercherait encore où faire des économies. Il serait temps de regarder du côté de ces inutiles. Parce qu'à force d'attendre, la cocotte-minute sociale va finir par exploser. Et cette fois, il ne suffira pas d'un slogan ou d'une conférence pour éteindre l'incendie.

Le Conseil national du bruit

Et puis, accrochez-vous : voici le grand bestiaire des comités Théodules — ceux qu'on découvre en se demandant s'ils ne sortent pas d'un sketch des Inconnus. L'Observatoire de la qualité de l'alimentation ; le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (alors qu'on a déjà un ministère) ; l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité ; le Conseil supérieur de la prud'homie ; le Conseil national des opérations funéraires (si si) ; la Commission nationale des titres-restaurant ; celle des professions foraines et circassiennes ; ; le Comité consultatif du musée national Fernand Léger ; la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel , l'Observatoire des distorsions (oui, c'est son vrai nom) ; la Commission permanente d'œnologie... Et puis mon préféré : le Conseil national du bruit. Un organisme payé pour réfléchir au bruit. Heureusement, certains n'existent plus, mais voilà où vont vos impôts.